

Journées de collecte "Réemploi " en déchetterie

Smictom de la Vallée de l'Authion

4 Bd des Entrepreneurs
Bp 55
49250 Beaufort-en-Vallée

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Amaury Mabit
a.mabit@smictomauthion.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SMICTOM de la Vallée de l'Authion a intégré la part incitative dans la redevance ordures ménagères depuis 2008, soit avant la mise en place du programme local de prévention (2010). Un des gisements sur lequel il est nécessaire d'agir afin de viser la réduction des déchets est le tout-venant de déchetterie.

Territoire rural enclavé entre deux grandes agglomérations, le SMICTOM ne dispose pas de structure permettant de valoriser par le réemploi les biens et les objets qui peuvent encore servir à d'autres. Il n'y a pas de filière réemploi en déchetterie et il n'y a pour le moment pas de possibilité d'installer un caisson ou une benne permanente.

Un travail a donc été mené avec une association œuvrant, hors du territoire, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et qui dispose d'un magasin où sont vendus à prix modiques des biens pouvant bénéficier d'une seconde vie.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Proposer une action de proximité qui permette aux usagers du service de se débarrasser de leurs biens qui peuvent servir à d'autres, sans avoir à se déplacer sur une des agglomérations voisines.
- Travailler avec un acteur du réemploi issu d'un territoire voisin.
- Détourner des objets du tout-venant de déchetterie.

Résultats quantitatifs

Année	Nb de collectes	Tonnage	Poids par collecte (kg)
2012	4	3,0	750
2013	12	3,8	316
2014	8	2,7	338
2015	8	2,2	276

- Un potentiel de revente des biens collectés de l'ordre de 620 € (bonne qualité des biens).

Résultats qualitatifs

- Un véritable partenariat entre une association et le SMICTOM de la Vallée de l'Authion pour la mise en place du projet.
- La découverte pour les usagers venus déposer leurs déchets d'une structure du réemploi et de l'existence d'un magasin solidaire.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Rencontre de l'association ASPIRE Saumur
- Installation de bornes textiles dans les 4 déchetteries gérées par le Syndicat
- Seconde rencontre d'ASPIRE et visite des ateliers et du magasin
- Réflexion sur la possibilité d'agir sur le volet réemploi
- Elaboration d'un cahier des charges pour la mise en place de collectes expérimentales, le samedi en déchetterie
- Planification des dates d'intervention (juin 2012)
- Visite des déchetteries pour déterminer le lieu d'implantation des agents de l'association et de véhicules
- Préparation des collectes : communication
- Bilan de la 1ère opération
- Convention pour la mise en place de collectes régulières pour le réemploi (2 dates par an par déchetterie)

Moyens humains

- Animateur du programme de prévention
- Gardiens des déchetteries
- Responsable du magasin ASPIRE
- Chargée de communication d'ASPIRE
- Agents de collecte ASPIRE

Moyens financiers

- Temps de travail de l'animateur
- Coût de 150 € par journée de collecte pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association ASPIRE (déplacements, personnel)

Moyens techniques

- **2 véhicules pour le stockage immédiat et le transport des objets collectés**
- **Affiches et flyers**
- **Dossier de presse**

Partenaires mobilisés

- ASPIRE Saumur
- Presse (relais)
- Communes et communautés de communes (relais)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible

Difficultés rencontrées

Cette action permet de mettre en place une alternative pour pallier à l'absence de filière de réemploi sur le territoire.

Recommandations éventuelles

Prévoir les dates de collectes suffisamment tôt afin que les usagers puissent « stocker » plutôt que de jeter tout de suite les objets ré-employables.

Présenter les enjeux et l'intérêt de l'action aux gardiens de déchetterie afin qu'ils puissent communiquer en amont de la journée de collecte aux usagers. Leur rôle sera également déterminant pour orienter, le jour J, les usagers n'ayant pas connaissance de l'action vers les agents d'ASPIRE s'ils disposent d'objets pouvant être réemployés.

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | MENAGE | INVESTISSEMENT | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Avril 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire